



**CABINET**

Leader du deuxième groupe d'opposition

Québec, le mardi 29 septembre 2020

Monsieur Siegfried Peters  
Secrétaire général  
Édifice Pamphile-Le May  
3035 des Parlementaires  
Bureau 2.54  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-joint, la motion dont le leader du deuxième groupe d'opposition souhaite débattre ce mercredi 30 septembre 2020, à la rubrique des affaires inscrites par les député.es de l'opposition, et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, mes salutations solidaires.



Josée Larouche  
Directrice de cabinet

p.j.

Hôtel du Parlement  
Bureau 3.40  
Québec (Québec) G1A 1A4  
Téléphone : 418-644-1430  
Télécopieur : 418-643-0624

Courriel : Gabriel.Nadeau-Dubois.GOUI@assnat.qc.ca

Adresse de circonscription  
1453, rue Beaubien Est  
Montréal (Québec) H2G 3C6  
Téléphone : 514-864-6133

[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

## **AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ.E.S DE L'OPPOSITION**

(Article 97 et ss. RAN)

« Que l'Assemblée nationale prenne acte des récents rapports sur la situation des aîné.e.s québécois.es résidant en CHSLD;

Qu'elle rappelle que de nombreux rapports ont sonné l'alarme sur les conditions de vie dans les CHSLD au cours des 20 dernières années;

Qu'elle reconnaisse que, comme le souligne clairement le « Rapport d'enquête sur les événements survenus dans le cadre de la pandémie de la COVID-19 au CHSLD Herron », le statut privé de ce dernier a considérablement compliqué et retardé l'intervention des autorités publiques sur le terrain, alors que la situation se dégradait de jour en jour;

Qu'elle rappelle et réaffirme le fort consensus social et politique québécois sur l'importance du caractère public de notre système de santé et de services sociaux;

Qu'elle rappelle que l'État québécois est le mieux placé pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables, notamment les aîné.e.s malades ou en perte d'autonomie;

Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de procéder sans attendre à la nationalisation de tous les CHSLD privés du Québec. »

Présentée par le leader du deuxième groupe d'opposition  
Le mercredi 30 septembre

\*\*\*